

Vous déménagez bientôt?
Vous pouvez modifier rapidement et
simplement votre adresse en ligne:
www.cler.ch/services

Compte d'épargne loyer

Ce compte sert au dépôt de la caution fixée dans le contrat de bail. Bien qu'il soit ouvert conjointement par le bailleur et par le locataire, seul ce dernier est titulaire du compte et bénéficiaire des intérêts qui y sont liés.

Vos besoins

Vous êtes bailleur et souhaitez bloquer la caution d'un contrat de bail ou êtes locataire et voulez profiter d'un compte rémunéré pour votre caution.

Avantages

- Pas de frais de tenue de compte
- Dépôt de caution en toute simplicité

Taux d'intérêt

0,01%

Disponibilité

Aucune restriction en matière de retrait: après validation par le bailleur, le locataire peut disposer de la totalité de l'avoir sur le compte.

Conditions

- Ouverture de compte: gratuite*
- Tenue de compte: gratuite
- Boucllement de compte annuel gratuit (au 31 décembre)
- Impôt anticipé: 35% du montant brut des intérêts si celui-ci est supérieur à 200 CHF
- Clôture de compte: gratuite
- Envoi gratuit du boucllement du compte annuel

Prestations complémentaires

E-Banking

Carte bancaire Banque Cler, cartes Visa Debit et Mastercard®/Visa Banque Cler, bulletins de versement, ordres permanents et recouvrement direct non proposés.

Plus d'informations

www.cler.ch/comptes

* Exception: succursale de Genève

Conditions valables au moment de l'impression. Sous réserve de modifications.